



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte rendu de la réunion des 6 et 7 février 2026

(Séance du 7 février matin)

1. Appel des membres

Pour le Comité Directeur

Bernard DAUBARD, Claudine PEYROUSE, Marie-Claire BIELLI, Hervé DI FELICE, Brigitte COCHARD, Éric LOUAT, André MILANO, Valérie ESPARRON, Josée BARRERE excusée, Christian DEMARCONNAY, Yves PIRIAC, Chantal FIEUJEAN, Jean-François AGOQUÉ, Bernard BYCZYK excusé, Caroline BASTOUL excusée, Quentin CHABERT excusé, Robin CHAUCHOT excusé, Sandra CHOPARD, Docteur Yves GUILLOT excusé, Sophie MARINA, Sophie MICHALLET, Marie-Jo RIBERON, Andréa ROSTAING-TAYARD excusée, Alain THEVENIN, Patrick VERNE excusé.

Pour la Direction technique nationale

Jean-Yves PERONNET Directeur technique national,
Fabrice VERNEY, Stéphane PINGEON, Alexandre RABAUD, Hervé CLAUZIER, Sébastien CHAROUSSET excusé, Fabien AMAR excusé, Magalie UBRUN, Thierry MAHOUDEAU, Conseillers techniques.

Pour le personnel administratif

Xavier MAJOREL Directeur administratif,
Quentin VUVIET Chargé de développement numérique.

Pour le Conseil national d'éthique

Henri ESCALLIER.

Pour le Conseil national de discipline de 1^{ère} instance

Jean-Pierre LYONNAIS.

Pour le Conseil national de discipline d'appel

Joseph SBALCHIERO.

Pour la Commission nationale des équipements sportifs

Philippe TRONCY excusé.

Pour la Commission mixte / Fédérations affinitaires

Jean-François FRACHON.

Pour le Comité national de la Boule nantaise

Jérôme CASETEUBLE.

Pour la Fédération internationale de Boules

Pascal HERNANDEZ.

Pour la FSGT

Michel LENORMAND excusé.

Pour la FSCF

Gilles GALLIEN excusé.

Pour l'UFOLEP

Louis LANGLET.

Pour les Ligues boulistes régionales

Auvergne Rhône-Alpes Marc AURELLE, **Bourgogne Franche-Comté** François LARDY, **Bretagne** excusé, **Centre Val de Loire** Michel LECOUR, **Grand Est** Jean-Marie LHUILLIER, **Hauts de France** Éric CHERMET, **Ile de France** Marian SZCZEPANIAK, **Normandie** Yves PIRIAC, **Nouvelle Aquitaine** excusé, **Occitanie** délégué Guy VIGNAL, **Pays de la Loire** Pierre ROULLET, **Provence Alpes Côte d'Azur** Gérard DUPOUY, **La Réunion** Daniel MEMBRIVES.

Pour les Comités boulistes départementaux

Ain Didier MONTRADE, **Aisne** Jean-Marc DELIMA excusé, **Allier** délégué Christian DESMOULES, **Alpes 04/05** Jean-Pierre EYRAUD, **Alpes-Maritimes** Alain POPOT, **Ardèche** Claudine PEYROUSE, **Ariège** Gérald BLANCHARD excusé, **Aude** Richard WRIGHT, **Aveyron** Nicolas MANI excusé, **Bouches-du-Rhône** Alain JOFFRE, **Calvados-Manche** Patrick POHIN, **Cantal-Lozère** Alain LADOUX, **Charente** Patrick MARION, **Charente-Maritime** Patrick LE MOINE, **Cher** Bernard CHARNALET excusé, **Corrèze** Jean-Jacques BELLET, **Côte d'Or** Alain COCHARD, **Bretagne** Dominique OLLIVIER-JOUANARD et Jean-Pierre RIOU excusés, **Dordogne** Michel CHASSAGNE excusé, **Doubs-Hte-Saône-T. de Belfort** Jean-Yves CROIZIER, **Drôme** Christophe OLLAT, **Eure-Orne** Jacki VALERY, **Eure et Loir** Dominique IGIER excusé, **Gard** Jacky GAUTIER, **Haute-Garonne** Michel VERGNES, **Gers** Hubert SICARD excusé, **Gironde** Richard MILLET, **Hérault** Patrick CATHALA, **Indre** délégué François DUMEZ, **Indre-et-Loire** Nicolas MENAGER excusé, **Isère** Michel GENTILE, **Jura** Jean-Claude MAZENOD, **Landes** **Pyrénées-Atlantiques** Frédéric LE MOINE, **Loire** Alain BALMES, **Haute-Loire** déléguée Annie SENTENAT, **Loire-Atlantique** Véronique GOURET, **Loiret – Loir et Cher** Bruno CORDAT, **Lot** Thierry ANDRE excusé, **Lot et Garonne** François SARRAZIN excusé, **Champagne-Ardenne** délégué Jean-François LACOSTE, **Meurthe-et-Moselle** Thierry GRELIER excusé, **Moselle** Antoine VELASCO excusé, **Nièvre** Brigitte CHARRIER, **Nord** Dominique BECUE, **Oise** Jean-Luc GREGOIRE, **Pas-de-Calais** Thierry BAECKLANDT excusé, **Puy-de-Dôme** Délégué Dominique NOURRY, **Hautes-Pyrénées** Irène SEVENO-GENZEL excusée, **Pyrénées-Orientales** Christophe ASCOLA, **Alsace** Jean-Marc ROUFET, **Rhône et Métropole de Lyon** Jacques VIANESI, **Saône et Loire** Philippe TRONCY excusé, **Sarthe** Christophe PINAU, **Savoie** déléguée Germaine FERREOL, **Haute-Savoie** Roger BENZI excusé, **Paris** Bernard CANNES excusé, **Seine-Maritime** Michel PIQUER excusé, **Seine et Marne** Fernand BOULY, **Yvelines** Michel FILLON excusé, **Deux-Sèvres** Lucien DESOBEAUX, **Somme** Romuald DEMETZ excusé, **Tarn** Laurent CAILLOL-MATHIEU excusé, **Tarn et Garonne** Serge ROLLINI excusé, **Var** Roque PERTUSA, **Vaucluse** Raymond VICH, **Vendée** Daniel HERBRETEAU, **Vienne** Gilles ROBERDEAU, **Haute-Vienne / Creuse** Annie VEVAUD, **Vosges** Jean-Marie LHUILLIER, **Yonne** Alain KOSTECKI, **Essonne** Guillaume PEDRAJA, **Hauts-de-Seine** Christophe BRACQ, **Seine Saint Denis** Thierry PARDO, **Val de Marne** délégué Philippe NOURRY, **Val d'Oise** Michel DEBOUCHE excusé.

Pour les LBR, sont absents et non représentés : Bretagne (10 voix) et Nouvelle Aquitaine (10 voix), soit un total de 2 LBR représentant 20 voix.

Pour les CBD, sont absents et non représentés : Aisne (24 voix), Ariège (21), Aveyron (20), Cher (21), Côtes d'Armor (71), Dordogne (15), Eure et Loir (15), Gers (22), Indre et Loire (16), Lot (23), Lot et Garonne (17), Meurthe et Moselle (21), Moselle (16), Pas de Calais (23), Hautes-Pyrénées (17), Saône et Loire (86), Haute-Savoie (45), Paris (17), Seine Maritime (15), Yvelines (20), Somme (19), Tarn (25), Tarn et Garonne (24) et Val d'Oise (16), soit un total de 24 CBD représentant 609 voix.

Le nombre total des voix étant de 3 278, le nombre de voix correspondant aux votants à la première journée de la présente assemblée générale est de $3\ 278 - 20 - 609 = 2\ 649$ voix.

2. Commission nationale des Clubs

Éric LOUAT, président de la Commission nationale des Clubs indique que le championnat est quasiment terminé, les 8 finales nationales étant programmées sur le dernier week-end de mars.

152 équipes étaient engagées cette saison contre 146 en 2024/2025 (8 en Elite 1, 8 en Elite 2, 11 en National 1, 21 en National 2, 67 en National 3, 10 en Féminin Elite et 23 en Féminin National 1).

A la suite de 3 forfaits d'équipes de Féminin Elite 1 au terme de la saison 2024/2025, les 10 équipes de Féminin Elite 1 et Féminin Elite 2 ont accepté de jouer dans le même championnat et de s'entendre sur un contenu de rencontre.

Pour l'heure, la saison n'a été perturbée que par un week-end de neige.

Le calendrier international, très chargé sur le dernier trimestre de l'année, oblige à de nombreux reports, il remercie les clubs qui les ont facilités.

Enfin, il remercie tous les arbitres, les délégués et les bénévoles qui font que le championnat des clubs peut se dérouler convenablement et donne rendez-vous les 28 et 29 mars pour les finales nationales à Saint-Chamond.

Éric LOUAT, président de la Commission nationale des Clubs confirme à **Sandra CHOPARD, membre du Comité directeur de la F.F.S.B.** que pour l'heure, la France qui organisera la Coupe d'Europe féminine 2026 ne dispose que d'une seule place revenant à la championne de France, la nation organisatrice de la précédente édition avait bénéficié d'une place supplémentaire en raison d'un désistement.

3. Commission nationale d'arbitrage

Jean-François AGOGUÉ, président de la Commission nationale d'arbitrage précise la composition et rôle de chacun au sein de la commission (CNA) :

- ✓ Jean-François AGOGUÉ, désignations clubs sportifs
- ✓ Claudine PEYROUSE, relations avec la F.F.S.B. et FIB
- ✓ Jean-François FRACHON, gestion du matériel
- ✓ Johnny GREZELAK, désignations pour secteur traditionnel et jeunes
- ✓ Patrick POHIN, désignations pour ligues F1 et LM2 et pour les missions internationales
- ✓ Gilles CATHERINE, plans arbitrages.

La Commission nationale d'arbitrage gère et désigne les arbitres pour tous les Championnats de France, propose et étudie les candidatures éventuelles déposées pour postuler à un poste à l'international. Récemment, la candidature de Johnny GREZELAK a été validée par le Comité directeur et transmise à la FIB.

Elle est force de proposition pour d'éventuelles modifications du règlement.

Sur la saison 2024/2025, toutes les compétitions ont été arbitrées :

- ✓ Plus de 350 rencontres de clubs sportifs,
- ✓ 50 missions pour les 3 ligues F1, LM1 et LM2 ont été assurées,
- ✓ 90 missions pour le secteur traditionnel F2, M2 et phases qualificatives du championnat des A.S. de 3&4,
- ✓ 20 rencontres de jeunes (omniums) ont été encadrées,
- ✓ Tous les Championnats de France (une centaine de missions).

Ceci ne représente que les missions fédérales pour lesquelles la CNA doit désigner un arbitre.

Plus de 90 arbitres ont officié pour des missions fédérales.

La commission travaille également avec les ligues et CBD pour pallier le manque d'arbitre lors de certaines rencontres.

Par exemple : En club National 2, si la ligue ou CBD ne peut fournir un arbitre, la CNA désigne afin que la rencontre puisse se dérouler normalement.

Inversement pour des rencontres (club ou trad), la CNA fait appel aux ligues pour fournir un arbitre.

Les effectifs nationaux et internationaux actuels sont les suivants :

- ✓ 6 arbitres internationaux
- ✓ 42 arbitres nationaux

Les arbitres sont beaucoup sollicités et par la Commission nationale d'arbitrage d'une part et par leur ligue et CBD d'autre part.

Ils ont comme tout le monde des obligations autres et ne peuvent pas être sur la brèche chaque week-end.

« Nous avons besoin de sang nouveau, formez-vous, venez renforcer le corps arbitral ! ».

Roque PERTUSA, président du CBD Var trouve que la coupe des tenues d'arbitres n'est vraiment pas réussie et donne une mauvaise image de la Fédération particulièrement lorsqu'on voit officier les arbitres à la télévision.

Jean-François AGOGUÉ, président de la Commission nationale d'arbitrage confirme qu'il reçoit beaucoup d'avis négatifs sur les tenues, surtout sur les pantalons. Cependant, la Fédération a donné son accord pour changer ceux des arbitres nationaux et internationaux. Si ce changement est concluant, il pourrait être étendu à l'ensemble des arbitres.

Michel GENTILE, président du CBD Isère regrette que les stages de formation qui se faisaient au niveau départemental soient désormais centralisés au niveau national, cela dissuade les arbitres de participer.

Hervé CLAUZIER, conseiller technique fédéral répond que les choses n'ont pas changé depuis 5 ou 6 ans, l'inscription se fait toujours au niveau national, puis les candidats sont répartis dans des pôles de formation. Quant au recyclage ou remise à niveau des arbitres, soit ils sont inclus dans des formations initiales, soit un regroupement départemental ou régional animé par un arbitre national du comité est fait si le nombre de candidats est suffisant.

4. Comité national d'éthique

Henri ESCALLIER, président du Comité national d'éthique est heureux de revenir à cette tribune qu'il a bien connue à l'époque où il était président de la Commission nationale des arbitres, puis de la coordination sportive, président délégué ou encore membre de la commission administrative.

« L'éthique fait référence aux valeurs essentielles d'intégrité, d'impartialité, de respect, de compétence et de loyauté lesquelles permettent de veiller à l'intérêt public.

La déontologie est un ensemble de règles et de devoirs propres à une activité. En ce qui nous concerne, ce sont les règles qui régissent le sport.

La Commission d'Éthique et Déontologie est sollicitée quand ces valeurs ou règles ont été mises à mal.

Elle ne se substitue nullement au Conseil de Discipline et ne prononce pas de sanction.

Après analyse de la situation son action consiste principalement à adresser un courrier signifiant au contrevenant son comportement délictueux et la conduite qu'il doit s'efforcer de tenir afin qu'une telle situation inadmissible ne puisse se reproduire. Suivant la gravité des faits, la Commission peut également proposer la traduction devant le Conseil de discipline compétent.

En 2025, la Commission s'est réunie à deux reprises :

- Le 24 février pour examiner une situation partie d'un fait banal, qui peut se produire dans n'importe quelle compétition bouliste, qui a malheureusement dégénéré : une équipe n'est pas tenue, l'arbitre, en application de la Réglementation Sportive Fédérale en vigueur, la disqualifie et ensuite cela s'envenime !

Le Comité a demandé instamment à l'individu incriminé d'adopter un comportement respectueux des personnes et digne du responsable et sportif qu'il était. Il a également proposé une convocation devant le Conseil de Discipline compétent.

- Le 13 octobre pour examiner la situation d'un Président de District, battu lors de l'Assemblée Générale électorale et qui, malgré plusieurs relances, refusait de rendre les comptes ainsi que le matériel mis à sa disposition à la nouvelle équipe.

Le Comité d'Éthique a demandé à cette personne d'obtempérer et de transmettre à la nouvelle équipe dirigeante le matériel et les documents détenus indument et ceci avant une date limite impérative. A défaut du respect de cette prescription, le Comité a proposé une convocation devant le Conseil de Discipline compétent.

A propos de cette affaire, le Comité s'est également interrogé sur l'organisation des assemblées générales électorales dont les responsables sont les présidents en sortants.

Lors d'une telle réunion les comptes, contrôlés par un commissaire indépendant du Comité, devraient être présentés, pièces justificatives à l'appui, et validés par un vote. C'est également l'occasion de transmettre les divers documents ainsi que le matériel mis à disposition à la nouvelle équipe.

Le Comité se donne pour mission, avant le renouvellement des équipes pour la prochaine olympiade de rappeler aux diverses instances les règles de transmission qui paraissent de bon sens, mais qui sont cependant trop souvent égratignées !

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la Commission (Marie-Claire BIELLI, Chantal FIEUJEAN, Yves GROBET, Maurice MORENAS et Jean-Pierre REYNAUD) pour leur précieuse et compétente implication dans l'étude des dossiers, malheureusement désagréables, et pour la pertinence de leurs propositions de décisions ».

5. Conseil des ligues

François LARDY, président du Conseil des ligues rappelle que le conseil a été institué sous la mandature précédente et que lorsqu'il s'exprime en qualité de président, c'est au nom de l'ensemble des ligues. Il tient à faire cette précision car il s'est fait insulter la veille par un président de LBR pour avoir voté contre la hausse du tarif des licences en qualité de président de la LBR Bourgogne Franche-Comté.

Le conseil se réunit régulièrement pour débattre des sujets qui touchent les ligues et il en est rendu compte au Président de la F.F.S.B.

Depuis la nouvelle mandature, 6 nouveaux présidents sont arrivés, mais déjà, 2 présidents ont démissionné (Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine) et un nouveau président a été désigné en Occitanie en remplacement des 2 coprésidents qui avaient été mis en place.

Le projet de développement fédéral fera l'objet d'une présentation au Conseil des ligues, mais il aurait préféré être associé à l'élaboration de ce projet car les ligues ont la connaissance du terrain et savent notamment que le renouvellement des dirigeants ne se fait pas, que beaucoup d'A.S. fonctionnent avec peu de licenciés et que par conséquent, il est illusoire d'imaginer de toutes les mobiliser dans une démarche de développement.

Quoi qu'il en soit, le Conseil des ligues est une instance utile qui réunit des dirigeants impliqués souvent depuis des décennies sans avoir pu enrayer la baisse des effectifs, mais certainement pas par inaction comme cela a pu être insinué.

Le Conseil des ligues est donc aux côtés de la Fédération pour servir le Sport Boules si l'on daigne bien vouloir le concerter.

6. Intervention du Directeur technique national

Jean-Yves PERONNET, Directeur technique national présente le bilan de l'activité de la Direction technique nationale sur la saison écoulée.

6.1. Structuration et fonctionnement de la DTN et aides fédérales

A la suite de la sortie des effectifs de la Fédération de Stéphane FOURNIER fin juin après 2 années et demie d'absence et du décès subit de Lionel ABERT en août, l'organigramme de la DTN a dû être revu. Des restructurations en cascade ont été engagées. Alexandre RABAUD a basculé sur un poste de contractuel d'un an renouvelable 2 ans, il a repris les missions de Stéphane FOURNIER (développement, emploi et formation) et sera chargé de coordonner l'ensemble des missions des CTF, d'où sa désignation de DTN adjoint en accord avec le ministère.

Magalie UBRUN a été embauchée sur la région PACA le 1^{er} décembre pour prendre les missions régionales de Lionel ABERT et à partir du 15 février, Philippe DE SOUSA prendra le poste de conseiller technique fédéral en CDD d'un an pour la région Occitanie.

A noter aussi la sortie de l'organigramme de Thierry MAHOUDEAU dont l'employeur, la LBR Bourgogne Franche-Comté, a dénoncé la convention prévoyant la mise à disposition de 100 journées à la F.F.S.B.

Concernant les missions territoriales, le DTN présente la carte de France découpée en zones d'intervention avec le conseiller technique affecté à chaque zone en qualité d'interlocuteur. Ce conseiller est le contact privilégié pour toute question touchant aux projets ou toute autre thématique, les interventions sur le terrain étant effectuées par le conseiller le plus proche ou le plus expert.

Le DTN rappelle que la Direction technique nationale est disponible pour rencontrer les comités, les aider à monter des projets et à les mettre en œuvre en trouvant des financements.

La DTN collabore aussi avec les conseillers techniques territoriaux, des conventions de mises à disposition sont signées à cet effet et à compter de la prochaine saison, il sera proposé aux employeurs la mise en place de contrats à durée indéterminée intermittent (CDII) qui permettent la mise à disposition d'un salarié temporaire en annualisant son temps de travail. Les missions effectuées sont alors rémunérées au même tarif pour tout le monde.

Les comités, les conseillers et la Fédération doivent trouver leur intérêt dans le recours aux CDII.

Alexandre RABAUD, conseiller technique national présente un projet d'utilisation et de prise en charge des conseillers techniques destiné à réduire les inégalités financières entre les ligues, afin de ne pas démobiliser celles qui contribuent le plus, et mettre de la cohérence dans l'utilisation des conseillers techniques.

La mise en cohérence de l'utilisation des conseillers techniques passe d'abord par une bonne information des dirigeants locaux qui doivent nécessairement avoir connaissance des interventions sur leur territoire. La volonté est aussi de les impliquer dans la validation des actions et à terme, dans la prise en charge partielle de la ½ journée ou journée de prestation par les utilisateurs.

Il s'agit ainsi de replacer les dirigeants au cœur des décisions à travers des projets associatifs (A.S.) ou de développement (LBR et CBD) et d'en finir avec les conseillers techniques en totale autonomie. Un projet de développement type sera mis à disposition des comités prochainement.

Une expérimentation est en cours depuis décembre dans le Gard et l'Hérault, le process semble fonctionner.

Ce projet sera soumis au prochain Comité directeur de la F.F.S.B. pour validation et application dès septembre.

6.2. Les relations institutionnelles

Le contrat de délégation a été renouvelé avec le ministère des sports et la reconnaissance de haut niveau a été accordée non seulement pour le Sport Boules, mais aussi pour la Raffa Volo au vu des bons résultats internationaux. Cela permettra aux athlètes de bénéficier de moyens supplémentaires et de facilités pour gérer leur préparation et leur participation aux championnats.

En 2025, 6 sportifs de haut niveau ont bénéficié des conventions d'insertion professionnelle (CIP) qui ont donné lieu à un financement de l'ANS de 7 450 € contre 6 792 en 2024. Ces conventions permettent de libérer professionnellement les athlètes pour leur préparation et de payer les heures à l'employeur.

Pour 2026, 13 CIP ont été validées pour un montant de 10 540 €.

La Direction interministérielle pour les grands événements sportifs (DIGES) accompagne la Fédération dans les championnats internationaux organisés en France, 20 000 ont été accordés pour le Mondial féminin et mixte de Mâcon en novembre 2025.

A noter que sur 4 ans, 130 000 € ont été obtenus auprès de la DIGES. Une seule manifestation par an peut bénéficier de ce dispositif.

7 500 € contre 5 400 € en 2024 ont été obtenus de la part du CNOSF au titre du Programme d'accompagnement international des fédérations (PAIF) visant à aider les déplacements des dirigeants français dans les instances internationales.

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a accordé à la Fédération 82 000 € au titre du contrat de développement dont 46 000 € pour les publics cibles, 6 000 € pour le Para Sport Boules et 30 000 € pour l'aide à l'emploi ANS-PSF. La mise en place d'une nouvelle présentation analytique est en cours pour justifier les dépenses par des lignes d'actions clairement identifiées dans nos comptes.

103 800 € nous ont été alloués au titre du contrat de performance qui concerne le haut niveau dont 20 000 € d'aides personnalisées, 70 000 € d'aides aux actions et 13 800 € d'aides en matériel pour la Raffa Volo.

145 000 € ont été obtenus au titre du projet sportif fédéral contre 157 700 € l'année précédente où la Fédération avait bénéficié d'une enveloppe supplémentaire.

10 000 € d'aide pour l'audiovisuel nous ont été alloués, 5 000 € pour la retransmission de la finale de Ligue Sport Boules M1 des Tournois de Pentecôte et 5 000 € pour le Mondial féminin et mixte de Mâcon. 18 600 € avaient été perçus en 2024.

Au total, l'aide des institutionnels pour 2025 s'élève à 340 800 € contre 354 300 € en 2024.

Hervé CLAUZIER, Conseiller technique national rend compte de l'aide de l'ANS pour les projets sportifs fédéraux (PSF) dont l'enveloppe est répartie par la Cellule ANS-PSF composée de Marie-Claire BIELLI, Jean-Pierre DÔ, Henri ESCALLIER, Yves GROBET, André MILANO, Claudine PEYROUSE pour les élus, ainsi que du DTN, qui sera remplacé par Alexandre RABAUD à compter de 2026, et de lui-même.

Une enveloppe de base de 145 000 € avait été allouée pour 2025 (154 700 € en 2024 et une enveloppe complémentaire de 3 000 € pour les vacances olympiques et paralympiques). L'ensemble des fédérations sportives ont subi une diminution de cette aide de l'ordre de 7 % (6 % pour la F.F.S.B.).

50 % de l'enveloppe doit aller aux A.S., 20 % en direction des féminines et 10 % au profit du Para Sport Boules.

La répartition par structures proposée par la Cellule et validée par l'ANS est la suivante :

- ✓ 72 700 € pour les AS, soit 50,14 % (en 2024, 77 600 € soit 50,16 %)
- ✓ 42 750 € pour les CBD, soit 29,48 % (en 2024, 49 500 € soit 32 %)
- ✓ 29 550 € pour les ligues, soit 20,38 % (en 2024, 27 600 € soit 17,84 %)

85 structures (8 LBR, 19 CBD et 58 A.S.) contre 73 en 2024 avaient déposé un dossier sur le compte ASSO pour un total de 235 projets déposés.

141 projets au bénéfice de 58 structures (8 LBR, 13 CBD et 37 A.S.) ont été validés, chaque structure a reçu une subvention moyenne de 2 500 €. L'aide minimale est de 750 €.

Le calendrier prévisionnel de la campagne 2026 est le suivant :

- ✓ Février : réception de la note de l'ANS pour la campagne
- ✓ Février : écriture de la note de cadrage F.F.S.B. et validation par l'ANS
- ✓ Mars à mi-avril : dépôt des dossiers sur le compte asso
- ✓ Mi-avril - mai : étude des dossiers par la cellule fédérale et proposition de répartition
- ✓ Juin - août : validation de la répartition et paiement par l'ANS
- ✓ Septembre : envoi des notifications par l'ANS
- ✓ Octobre : validation des bilans

Les bilans doivent être saisis avant d'effectuer une nouvelle demande ou au plus tard avant le 30 juin de l'année qui suit la subvention.

Certaines structures pourront être amenées à reverser l'argent alloué si les actions ne sont pas justifiées.

En complément ou à la place de l'aide PSF, une aide fédérale de 30 000 € a été inscrite au budget.

24 550 € ont été distribués en 2025 et ont bénéficié à :

- ✓ 18 A.S. (11 A.S. en 2024), pour 12 100 € soit 49,29 % (en 2024, 10 150 €, soit 48,68 %)
- ✓ 12 CBD (9 CBD en 2024) pour 8 200 € soit 33,40 % (en 2024, 6 200 €, soit 29,74 %)
- ✓ 6 LBR (4 LBR en 2024) pour 4 250 € soit 17,31 % (en 2024, 4 500 €, soit 21,58 %)

L'ANS définit les principaux axes de demande d'aide et chaque fédération détermine à son tour ses sous-axes spécifiques.

Les 4 axes retenus par l'ANS en 2025 étaient la promotion du Sport Santé, le développement de la pratique, le développement de l'éthique et de la citoyenneté et l'accession au sport de haut niveau (ETR seulement).

Les axes de 2026 n'ont pas encore été communiqués.

D'autre part, la commission a travaillé cette année sur le dossier « Initiatives et développement » mis en place par la Fédération avec une ligne budgétaire de 30 000 €.

La Fédération peut allouer jusqu'à 500 € d'aide sur une demande, le montant ne pouvant excéder 50 % du budget de l'action.

12 demandes ont été reçues dont 3 éligibles, les autres ayant déjà perçu une aide ANS-PSF.

5 dossiers ont été transférés de la demande ANS-PSF, les montants demandés étant moindres.

6 320 € ont ainsi été attribués et 4 235 € ont été payés après réception des comptes rendus financiers.

Le dossier de la campagne 2026 a été diffusé, les retours sont attendus pour le 31 mai. Un budget de 7 000 € a été prévu.

Jean-Yves PERONNET, Directeur technique national fait remarquer que cette intervention démontre bien que des moyens humains et financiers sont mobilisables pour permettre à toutes les instances de mener à bien des actions de développement quelle que soit leur taille.

S'agissant des ligues, une aide de fonctionnement est versée chaque année en fonction du nombre de licences et en 2025, une enveloppe complémentaire de 10 000 € avait été accordée, ce qui porte l'aide fédérale totale à 37 785 €.

Le rejet de la hausse du prix des licences à compter de 2026/2027 décidée la veille pourrait remettre en cause certaines aides et d'autres choix seront nécessairement faits sur les frais d'intervention des conseillers techniques pour équilibrer le budget.

6.3. Les missions de développement

+ Le Para Sport Boules

La F.F.S.B. a reçu la délégation pour gérer la pratique du Para Sport Boules s'adressant aux personnes en situation de handicap mental. Une convention a été signée avec la Fédération Française du Sport Adapté, elle a vu la mise en place d'une tarification particulière et la création d'un volet Para Sport Boules pour recenser cette population.

Les axes de développement de cette pratique sont les journées promotionnelles, la mise en place de sections dans les structures, l'organisation d'animations sportives inter établissements ou interclubs et la compétition avec des championnats régionaux et le championnat de France.

Ces actions bénéficient des dispositifs d'aides présentés précédemment.

Les structures impliquées dans cette pratique doivent être référencées dans l'HandiGuide des sports en précisant leurs créneaux d'accueil afin de faciliter le recrutement de nouveaux pratiquants. Une information va être diffusée aux A.S. concernées.

La compétition se développe grâce au Winter Trophy qui a accueilli 8 équipes sur l'édition 2026 et au championnat de France dont l'édition 2025 qui s'est déroulée à Saint-Jean de Maurienne a vu la participation de 17 A.S., 95 joueurs répartis en 9 équipes D1/D2 et 6 équipes D2/D3, 34 encadrants et 60 bénévoles.

Les perspectives pour 2026 sont de développer la compétition qui se dispute dans le cadre du Winter Trophy, intégrer un championnat de traditionnel Para Sport Boules dans un championnat de France, organiser le prochain championnat de France Para Sport Boules fin juin à Rieumes et relancer les contacts avec la Fédération Française de Handisport dont une commission fédérale gère déjà un championnat de France de Pétanque et de Sport Boules pour les sourds et muets. La FFH est demandeuse de collaboration et d'actions.

+ La Boule scolaire

Peu d'actions ont été conduites cette année avec le monde scolaire. Des documents pédagogiques pour les cycles 2 et 3 du 1^{er} degré ont été réalisés et peuvent permettre aux CBD et LBR de mettre en place des conventions avec l'USEP à leur niveau.

Des documents sont disponibles pour former les enseignants ainsi que du matériel, notamment des boules de 70 ou 80mm en vente à la Fédération.

Un contact a été repris avec l'UNSS et une section sportive scolaire va voir le jour à la prochaine rentrée à Château-Arnoux (04) avec la validation de l'inspection académique

Enfin, l'implication dans les dispositifs « 30 mn d'activité physique quotidienne » et « 2 h de sport en collège » permet aussi d'accéder à des financements.

+ Le Sport Santé

Fabrice VERNEY, Conseiller technique national indique que 2025 a été une année riche et dense avec un développement assez important.

Les objectifs poursuivis sont :

- ✓ Amener à la pratique du Sport-Boules des personnes sédentaires,
- ✓ Maintenir son capital santé tout au long de la vie (sport sur prescription).
- ✓ Mieux vivre avec la maladie.
- ✓ Maintenir son autonomie la plus large possible et le plus longtemps possible.
- ✓ Maintenir un lien social et de la convivialité.

Bienfaits de l'Activité Physique :

- ✓ Seul « médicament » agissant au plan physique, psychologique et social.
- ✓ Bienfaits à tous les âges en prévention.

Le Sport santé est donc au service de tous, des personnes souffrant ou non de pathologies chroniques.

Le Sport pour tous concerne les personnes en bonne santé, ceux qui n'ont jamais fait de sport, ceux qui s'y remettent qu'ils soient enfants, adolescents, adultes ou seniors.

Le Sport sur prescription touche les sédentaires, les inactifs et les affections de longue durée. Le parcours de soins passe généralement par les Maisons de santé qui ont besoin de relais associatifs.

Le Sport santé participe au développement car le Sport Boules est une activité accessible qui peut être adaptée à chaque individu en aménageant les distances et le matériel.

Les installations sont également accessibles sur les créneaux où elles ne sont peu voire pas utilisées.

Le Sport santé permet ainsi d'organiser et de promouvoir une pratique sportive modérée et régulière auprès de personnes vieillissantes hors de structures de soins, dans un milieu sécurisé. Au travers du plaisir du jeu, la pratique du Sport-Boules est un vecteur d'amélioration de la condition physique et psychologique, elle permet de recouvrir et/ou conserver une « meilleure santé », mais aussi d'entretenir une bonne intégration sociale.

Il contribue à faire évoluer l'offre de pratique, l'accueil et l'encadrement dans nos clubs.

Pour ce faire, le Sport santé doit reposer sur un club avec un créneau de pratique identifié et récurrent, un encadrement qui a reçu une formation fédérale, des dirigeants et des partenaires (municipalité, maison de santé).

Les séances doivent être régulières, adaptées, sécurisées et progressives. Un plan d'entraînement est construit en fonction des capacités de la personne qui bénéficie d'un accompagnement adéquat.

Une trentaine de sections sont opérationnelles notamment à travers AURA et l'Occitanie, le Rhône ayant connu la progression la plus significative en 2025.

La session de formation « animateur Sport Boules Santé » a vu la réussite de 12 candidats sur 20 et 15 candidats sont inscrits pour la session 2026.

La certification fédérale Sport Boules Santé est en bonne voie, le Sport Boules Santé remplit toutes les conditions pour être référencé dans le MédicoSport, dictionnaire qui recense toutes les disciplines sportives.

Le Sport Boules Santé s'inscrit dans le cadre général des politiques de santé publiques et sociales et cela permet aussi de faire vivre nos clubs en ouvrant les portes de nos bouledromes à un nouveau public.

+ Les jeunes

Jean-Yves PERONNET, Directeur technique national indique qu'un catalogue de 200 pages initié il y a quelques années est en train de se finaliser grâce à l'implication d'Alexandre RABAUD, Alexandre MAYOUSSIER et Julien MONTARDE. Il propose des exercices et des jeux d'animation en Sport Boules sous forme de fiches pratiques qui peuvent être utilisés pour tout type de public et sera disponible en téléchargement sur le site de la Fédération ou en version papier, mais payante.

6.4. La formation

Le DTN rend hommage à Lionel ABERT, subitement disparu en août dernier, qui laisse un grand vide et remercie les conseillers techniques qui ont assuré la continuité de ce secteur. En 2024/2025, 106 candidats ont suivi la formation d'initiateur bouliste, 7 la formation de moniteur bouliste, 23 la formation d'entraîneur bouliste et 20 la formation d'animateur Sport-Boules santé.

Toutes ces formations répondent à des besoins liés à des projets ou des actions de développement qu'il est important de bien accompagner.

Concernant l'arbitrage, plus de 30 nouveaux arbitres locaux ont été formés. Ils officient uniquement dans leur A.S. sur des concours loisirs, gèrent les litiges entre les équipes (mesurer des points, valider un objet sur le terrain, juger un coup de tir, repérer les coups réguliers, nuls et irréguliers et leurs conséquences, gérer la fin d'une partie au temps). Cette formation est un marchepied pour les formations d'arbitre de Trad. Elle se déroule sur une après-midi.

35 candidats se sont présentés à la formation initiale d'arbitre de Trad en 2024/2025. L'arbitre de Trad officie sur toutes les compétitions en jeu traditionnel et sur le championnat des A.S. de 3&4. Sa formation est composée de deux journées de formation théorique en alternance avec deux compétitions accompagnées par un arbitre confirmé, avant de passer un examen.

La formation initiale et la formation continue ont permis de valider 9 nouveaux arbitres de Clubs Sportifs sur la saison 2024/2025. Pour la saison 2025/2026, 10 arbitres sont en cours de formation initiale.

L'arbitre de Clubs officie sur les matchs de clubs sportifs, et les compétitions de tirs sportifs. Sa formation est composée de deux journées de formation théorique en alternance avec deux matchs de clubs sportifs accompagnés par un arbitre confirmé, avant de passer un examen.

Enfin, sur la saison 2025/2026, 4 arbitres ont réussi les tests d'entrée et suivent un parcours de formation pour devenir arbitre national, 2 arbitres ont rejoint le groupe des formateurs.

Concernant les délégués, sur 2024/2025, il y a eu 1 formation en présentiel et 3 en visioconférence pour 50 candidats. 5 candidats ont été reçus comme délégués nationaux et 35 nouveaux délégués ont suivi la formation initiale et 10 en formation continue.

Une formation de jeunes officiels devrait être relancée afin de permettre à des jeunes d'encadrer les compétitions de leur catégorie.

Les cartes délivrées aux candidats qui ont réussi les formations sont remplacées par des diplômes plastifiés et doublées de l'envoi du fichier informatique à l'intéressé.

6.5. L'emploi

Les aides à l'emploi allouées par la Fédération dans le cadre de contrats avec les ligues, du plan quadriennal pour l'emploi (PQE), de l'aide financière à l'encadrement pédagogique professionnel (AFEPP) ou de l'aide exceptionnelle à l'emploi (AEE), dont la plupart arrive à échéance, sont vouées à glisser vers les aides ANS-PSF. Les structures employeuses valoriseront leur emploi dans les projets qu'elles déposeront.

6.6. Le haut niveau

La Raffa Volo, désormais reconnue en tant que discipline de haut niveau, a tenu son championnat de France en 2025 à Rillieux la Pape dans les épreuves de Tir de précision féminin, Tir de précision masculin, Simple féminin, Simple masculin, Double masculin et Double mixte. La compétition s'est disputée sur des terrains amovibles acquis par la Fédération grâce à l'aide spécifique de 13 800 € de l'ANS Haut niveau pour 2 terrains et de 50 000 € de l'ANS équipement pour 2 x 4 jeux.

Ces 8 terrains partiront pour partie en Bretagne et des boulodromes sont recherchés pour en installer d'autres de manière pérenne.

Le prochain championnat de France de Raffa Volo aura lieu du 3 au 5 avril 2026 à Lanrodec (22). A ce jour, on dénombre 34 participants en Tir de précision masculin, 8 en Tir de précision féminin, 42 en Simple masculin, 8 en Simple féminin, 26 en Double masculin et 16 en Double mixte.

Le championnat d'Europe seniors à Chiasso (Suisse) du 2 au 6 septembre 2025 s'est soldé par une seule médaille de bronze en Tir de précision féminin (Emma ACCASTO). La France a aussi décroché sa qualification au prochains Mondiaux en Double féminin et Double masculin, mais pas en Double mixte.

Le championnat du Monde Jeunes de Raffa Volo a été organisé du 29 octobre au 1^{er} novembre 2025 à Plaintel. Pour une première en France, l'organisation a été une réussite avec de très bonnes conditions de jeux qui rendaient très bien lors des retransmissions en streaming.

Ce championnat a été marqué par le titre remporté par Lorenzo ROUAULT en Simple masculin, il s'agit de la 1^{ère} médaille d'or dans la discipline qui a permis à la France de se classer 4^{ème} nation mondiale.

Concernant le Sport Boules, les résultats marquants de la saison internationale 2025 sont les suivants :

- Jeux Mondiaux – 14 au 18 août à Chengdu (Chine), Frédéric MARSENS remporte la médaille d'or en Tir progressif, Lisa GOUILLOUD prend la 4^{ème} place en Tir progressif féminin et les 2 athlètes prennent la médaille de bronze en Relais mixte.

- Championnat du Monde Jeunes – 22 au 25 octobre à Mersin (Turquie), la France ne prend que 3 médailles de bronze en U18 en Double (Jules PEYRARD et Lucas SCHWEITZER), Relais (Jules PEYRARD et Valentin NICOLAS) et en Combiné (Jules PEYRARD). En U23, Nicolas CHARPIN remporte la médaille de bronze en Tir progressif, Baptiste DUMARCHER et Bastien PARADIS remportent la médaille d'argent en Double, Nicolas CHARPIN et Matthieu VERCHER remportent la médaille d'or en Relais et Baptiste DUMARCHER remporte la médaille d'or en Simple.
La France termine 5^{ème} nation mondiale en U18, 1^{ère} en U23 et 3^{ème} tout confondu.
- Championnat du Monde féminin et mixte – 12 au 15 novembre à Mâcon, la France remporte une médaille d'argent en Relais mixte (Marie GROLEAZ et Guillaume ABELFO), une médaille d'argent en Combiné (Annaëlle BARAZZUTTI), une médaille d'or en Relais (Floriane AMAR et Annaëlle BARAZZUTTI) et une médaille d'or en Tir progressif (Marie GROLEAZ).
La France termine 2^{ème} nation mondiale en mixte, 1^{ère} en féminin et 2^{ème} tout confondu. Elle remporte par la même le trophée Christian LACOSTE décernée à la meilleure nation sur les épreuves sportives.
- Championnat d'Europe Seniors – 3 au 6 décembre à Castelnuovo Don Bosco (Italie), la France remporte une médaille d'argent en Relais (Alexandre CHIRAT et Frédéric MARSENS), une médaille d'argent en Tir de précision (Sébastien LEIVA-MARCON), une médaille de bronze en Double (Julien MOLAGER et Sébastien BELAY), une médaille d'or en Tir progressif (Frédéric MARSENS) et une médaille d'or en Simple (Romain GARCIA).
La France termine 2^{ème} nation européenne derrière l'Italie.

Globalement sur 2025, la France a remporté 70 % de médailles (16) sur les 23 épreuves majeures de l'année dont 26 % de médailles d'or. Seule l'Italie fait mieux avec 80 % de médailles (21) dont 43 % en or.

En plus de ces championnats internationaux, 5 tournois ou rencontres amicales ont été disputés par les seniors et 4 tournois par les U18 et U23.

Le staff technique a supervisé 24 rencontres de clubs en Elite 1, Féminin Elite et Coupe d'Europe.

20 athlètes (7 filles et 13 garçons) sont suivis régulièrement sur 12 sites d'entraînement : Chorges, Carcassonne, Trèbes, Montpellier, Fontaine, La Côte Saint-André, Les Avenières, Dardilly, Décines, Lyon 4^{ème}, Mâcon et La Ravoire.

Le DTN remercie Stéphane PINGEON et Fabien AMAR pour leur grand investissement dans la préparation et le suivi des athlètes, ainsi que tous les intervenants qui viennent prêter main forte pendant les séances d'entraînement et les dirigeants qui acceptent de mettre leurs installations à disposition.

Une préparation mentale à destination des féminines, du Collectif jeunes et du staff a été mise en place en 2025, elle a permis de tirer le meilleur potentiel de chacun et de mieux gérer les grands rendez-vous dans un état d'esprit exemplaire.

Enfin, les athlètes de haut niveau ont été sollicités sur 2 manifestations promotionnelles et ont ainsi effectué des démonstrations et animé des ateliers d'animation d'une part à Hyères

Toulon avec la délégation des athlètes des Jeux Olympiques de Cortina et d'autre part, devant le Louvre à Paris dans le cadre de la Fête du Sport.

Le DTN rappelle que les missions de la DTN recouvrent le Haut niveau, le médical, la formation ou encore le développement et rappelle que les comités disposent d'un réseau de conseillers et d'aides financières qu'il ne faut pas hésiter à solliciter pour mener à bien les projets visant à fidéliser les licenciés et à en recruter d'autres.

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. tient à féliciter le DTN et toute l'équipe technique pour le travail considérable réalisé dans tous leurs secteurs de compétence. Il ajoute que le DTN a rencontré l'Etat major de l'Ecole du sport en vue de mettre en place une collaboration avec les militaires.

D'autre part, dans la perspective de s'ouvrir à toutes les pratiques boulistes et tendre à devenir une fédération des sports de boules pour peser davantage et préserver le patrimoine bouliste français, des rapprochements en cours et à venir se font avec d'autres disciplines boulistes. A cet effet, le Président demande à Jérôme CASETEUBLE, président de la Fédération des Amicales de Boule nantaise de présenter son activité.

A ce jour, 175 pratiquants e Boule nantaise sont licenciés F.F.S.B.

7. Intervention du président de la Fédération des Amicales de Boule Nantaise

Jérôme CASETEUBLE, président de la Fédération des Amicales de Boule Nantaise remercie la F.F.S.B. pour le bon accueil qui lui a été réservé et observe que tous les dirigeants boulistes ici réunis poursuivent le même objectif en cherchant à se renouveler pour essayer d'enrayer le déclin de la pratique bouliste, qui est plutôt une pratique culturelle s'agissant de la Boule nantaise. Il compte sur le soutien et sur l'unité du monde bouliste pour réussir à faire perdurer ces jeux de boules qui rassemblent des passionnés dans une ambiance familiale et conviviale.

Pour ce faire, la Boule nantaise a besoin aujourd'hui d'une structure telle que la F.F.S.B. avec une organisation sérieuse et professionnelle.

La Boule nantaise se pratique avec des boules de 2kg sur des terrains en forme de coque de bateau, la boule pouvant se servir de toutes les bandes. C'est donc un jeu de précision et de stratégie.

A ce jour, la Boule nantaise organise pour l'essentiel un championnat ainsi que quelques concours et pour l'avenir, la volonté est de s'impliquer dans le sport santé pour s'adresser aux personnes en fin d'activité professionnelle qui recherche un sport doux.

Jérôme CASETEUBLE compte vraiment sur la mise en place d'un partenariat fructueux avec la F.F.S.B. pour bénéficier d'un accompagnement dans la structuration et le maintien de la Boule nantaise.

8. Intervention du président de la Ligue Nationale Sport Boules (LNSB)

Joseph SBALCHIERO, président de la Ligue Nationale Sport Boules rappelle que la LSNB a connu quelques remous en 2025 à la suite du boycott par plusieurs équipes de la partie de classement sur l'étape des Tournois de Pentecôte au Parc de la Tête d'Or. Bruno CHOUVELON et Sébastien DULAC, respectivement président et vice-président de la LNSB ont démissionné et le principal partenaire privé s'est retiré.

Une nouvelle équipe dirigeante s'est mise en place à l'automne sous l'impulsion de Jérôme LEVIEUX et avec Philippe COQUET comme président, mais ce dernier a démissionné en début d'année lors d'une assemblée générale qui a alors désigné Joseph SBALCHIERO entouré d'un bureau de 8 membres.

La saison 2026 de Ligue Sport Boules M1 comprendra 10 étapes hors Tournois de Pentecôte dont la 1^{ère} s'est tenue à Saint-Quentin Fallavier.

Les étapes suivantes sont Mâcon, Saint-Vulbas, Chazelles sur Lyon, Nice, CRO Lyon, Saint-Jean le Centenier, La Giraudière, Béziers et Forcalquier.

Les ressources de la LNSB sont alimentées par les droits d'organisation des villes, les inscriptions des équipes, les cotisations des A.S. d'appartenance, la subvention de la Région AURA, l'aide de la F.F.S.B. dans la production d'images et cette année, 5 capitaines d'équipe ont apporté une contribution supplémentaire pour boucler le budget.

Enfin, la gestion et le développement de la Ligue Sport Boules M1 ont été confiés à la SAS SBC 360 constituée par Bruno CHOUVELON, Sébastien DULAC et Cyril COLLOT selon un contrat passé avec la LNSB et la F.F.S.B.

Bruno CHOUVELON, directeur de SBC 360 revient sur la saison 2025 qui a vu la victoire de la Plaine de l'Ain devant la Métropole de Lyon et Nice devant un public toujours plus nombreux. Génissieux et Portet sur Garonne ont été rétrogradés au soir de l'ultime étape disputée à Gérardmer. Toutes les étapes ont été intégralement retransmises en live streaming et les finales ont été diffusées sur Sport en France et aussi sur certaines antennes locales de BFM TV.

Cette année encore, la prise des statistiques sur chaque partie a permis de récompenser le meilleur pointeur (Fabien AMAR), le meilleur tireur (Grégory CHIRAT) et le meilleur frappeur de buts (Nicolas BOURRIN).

En 2026, un trophée du meilleur jeune sera décerné à l'un des 7 U23 dont un U18 engagés dans le championnat. De même, les capitaines d'équipe auront la charge de désigner le meilleur joueur de la saison.

Sébastien DULAC, société SBC 360 rappelle que si la Ligue Sport Boules M1 veut continuer à promouvoir le Sport Boules et développer des images pour accroître sa visibilité notamment auprès des jeunes, il est nécessaire d'être soutenu par des partenaires.

La société SBC 360 a été constituée à cette fin mais aussi et surtout pour professionnaliser tout ce qui peut être fait pour la Ligue Sport Boules M1 et la Fédération en structurant des démarches de sponsoring qui mettent en valeur la visibilité que le Sport Boules peut apporter aux institutionnels comme aux professionnels du privé. En 2025, plus de 40 heures de Sport Boules ont été diffusées sur Sport en France et BFM TV, d'autres diffuseurs pourraient arriver. Ces heures de télévision, de même que la présence sur les réseaux sociaux, sont valorisables auprès de partenaires et pourraient permettre de poursuivre le développement de la pratique non seulement de l'élite masculine, mais aussi des féminines et des jeunes, ce qui est indispensable si l'on veut susciter de l'engouement et inverser la courbe des effectifs.

L'audience de la Ligue Sport Boules M1 sur 2025 se monte à 2,2 millions de téléspectateurs (+ 33 %), 1,3 millions de vues sur les réseaux sociaux (+ 43 %) et 270 000 pages vues sur le site officiel de la LNSB. Cette visibilité doit maintenant être développée sur toutes nos catégories.

Il invite les comités intéressés par l'organisation d'une étape de Ligue Sport Boules M1 et la promotion du Sport Boules sur leur territoire de prendre contact avec la société SBC 360 pour échanger et éventuellement présenter le concept à une municipalité.
Le Sport Boules propose de belles valeurs qui trouvent écho auprès des collectivités.

Bruno CHOUVELON, directeur de SBC 360 confirme que la philosophie de la société SBC 360 est de promouvoir le Sport Boules et pas seulement le haut niveau pour faire venir les gens dans les boulodromes et les convaincre de nous rejoindre.

Une étape de Ligue Sport Boules M1 peut être couplée à une autre manifestation bouliste qui profitera de l'habillage du boulodrome mis en place pour tout le week-end. C'est le cas cette année pour 4 étapes de Ligue Sport Boules F1 programmées le dimanche

Roque PERTUSA, président du CBD Var s'interroge sur l'utilité d'une structure de gestion à part de la LNSB et sur le rôle de chacun.

Sébastien DULAC, société SBC 360 rappelle que SBC 360 n'a pas vocation à se substituer à la Fédération qui devrait à terme intégrer la LNSB dans son giron. Cette société donne un cadre plus adapté pour mettre en œuvre des moyens de promotion auxquels le mouvement associatif n'est pas forcément prêt. Il s'agit bien d'un investissement, avec les risques que cela comporte, pour faire de la communication par des professionnels. Tous les documents officiels à commencer par les contrats ont également été sécurisés juridiquement.

La société sera gérée en toute transparence et en cas de défaillance, la Fédération ne supportera aucun risque. En revanche, si elle décroche des partenariats, ils bénéficieront non seulement à la Ligue Sport Boules M1 mais aussi à la F.F.S.B.

Joseph SBALCHIERO, président de la Ligue Nationale Sport Boules rappelle que la LNSB est gérée par des bénévoles et que pour rechercher et contractualiser avec des villes étapes, le recours à une telle société a paru souhaitable à tout le monde.

Frédéric LE MOINE, président du District Landes Pyrénées-Atlantiques demande des précisions sur les incidents survenus lors de la partie de classement sur l'étape des Tournois de Pentecôte.

Sébastien DULAC, société SBC 360 répond que certaines équipes ont refusé de jouer cette dernière partie de la saison pour des raisons qui leur appartiennent et sans mesurer la portée de leur décision, mais il veut surtout retenir que les phases finales des Tournois boulistes de Pentecôte ont de nouveau rejoint un lieu emblématique de la Ville de Lyon après avoir dû quitter la Place Bellecour.

Bruno CHOUVELON, directeur de SBC 360 ajoute qu'il a mal vécu ce refus concerté de ne pas jouer la partie de classement et que cela a motivé sa démission. Les M1 ont un devoir d'exemplarité et doivent faire preuve d'un minimum de souplesse et de compréhension pour s'adapter aux contraintes d'organisation d'une compétition de grande envergure. Cet incident a nui à l'image de la Ligue Sport Boules M1 et a exprimé un manque de considération pour toutes les démarches réalisées tout au long de la saison par les bénévoles de la LNSB pour que la Ligue Sport Boules M1 soit réussie.

Un intervenant demande si la quadrette est le meilleur format pour réussir la promotion du Sport Boules.

Bruno CHOUVELON, directeur de SBC 360 répond que ce sont les compétitions quadrettes qui amènent le plus de public. Il s'avère que la quadrette est télévisuelle et que les audiences continuent à progresser, mais il n'est pas opposé à faire des essais en double ou en triple.

9. Intervention du président de la Fédération Internationale de Boules (FIB)

Pascal HERNANDEZ, président de la Fédération Internationale de Boules remercie la F.F.S.B. pour son invitation et pour lui donner un temps de parole.

Pour les besoins de son organisation, la FIB a découpé le monde en 4 continents (Asie-Océanie, Europe, Afrique et Amérique).

La plupart des dirigeants de la FIB sont français : Frédéric RUIS, past-président, Claudine PEYROUSE, secrétaire générale qui vient de succéder à Pascal CONTAMIN démissionnaire. Sont également impliqués André MILANO et Henri ESCALLIER, ainsi qu'une douzaine d'arbitres et délégués. Tous apportent leurs connaissances et leurs compétences.

Depuis son élection en décembre 2024, Pascal HERNANDEZ travaille à améliorer la communication en recourant à des professionnels et sur plusieurs réformes.

Désormais, le règlement technique international (RTI) ne pourra être modifié que lors de la 1^{ère} année de mandat comme cela a été fait récemment pour la dernière alvéole du tapis de Tir de précision.

Il déplore quelques dérives avec la Fédération Européenne de Boules (FEB), structure continentale rattachée à la FIB, dont le dernier congrès n'a pas pu permettre d'élire une nouvelle équipe dirigeante. La FIB a repris la main et s'efforce de remettre de l'ordre dans cette instance en s'assurant en particulier de la cohérence des statuts avec ceux de la FIB, du calendrier, de l'organisation du prochain Euro féminin.

Pascal HERNANDEZ affirme que sans les moyens humains et financiers de la F.F.S.B., la FIB serait en très grandes difficultés et il remercie les élus de la F.F.S.B. pour toutes les formes de soutien.

Depuis plus d'un an, la FIB consacre des efforts pour développer les retransmissions en streaming en collaboration avec Guy VERCHER qui intervient à titre bénévole, mais suivant le lieu de compétition, la qualité de connexion est très variable.

195 000 connexions en 4 jours ont été enregistrées sur le Mondial féminin et mixte de Mâcon. A l'avenir, un streaming payant sera mis en place avec un tarif modeste de 1 à 2 € par connexion. Ces moyens permettront de faire appels à des moyens privés pour booster la communication.

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. ajoute que si la F.F.S.B. est indispensable à la vie de la FIB, la FIB et la FEB le sont également pour la F.F.S.B. pour sa reconnaissance de haut niveau par le ministère et pour que cela perdure, la communication est un axe de travail majeur.

10. Signature de la convention de partenariat avec le Crédit Mutuel

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. invite Monsieur Christophe CORNET de la direction commerciale Sud Est du Crédit Mutuel et M. Stéphane TURENNE, directeur de l'Agence Villeurbanne Grandclément du Crédit Mutuel à le rejoindre pour le renouvellement de la convention de partenariat.

Stéphane TURENNE, directeur de l'Agence Villeurbanne Grandclément du Crédit Mutuel indique que le Crédit Mutuel tient à être le partenaire de référence des associations de toute taille, du local au national, en leur offrant des solutions et en finançant leur projet avec une politique forte de mécénat et partenariat en lien avec sa fondation. Un des axes privilégiés est le « Vivre ensemble ».

Le Crédit mutuel est donc la banque des associations et veut devenir la banque des licenciés, des bénévoles et tous ceux qui font le sport. Toute association qui a un projet peut donc s'adresser au Crédit Mutuel pour être accompagnée.

A ce jour, toute A.S. qui envoie un nouveau client au Crédit Mutuel perçoit 50 € tout comme le nouveau client (opération 50-50).

Christophe CORNET, direction commerciale Sud Est du Crédit Mutuel confirme que le Crédit Mutuel est une banque de proximité qui a vocation à travailler avec le tissu associatif. Le Crédit Mutuel est heureux de renouveler son partenariat avec la F.F.S.B. et les caisses locales se tiennent à disposition des associations et des licenciés pour les accompagner dans leurs projets.

Yves PIRIAC, Vice-président de la F.F.S.B. en charge de la communication précise qu'une journée de rentrée des partenaires du mouvement sportif du Crédit Mutuel s'est tenue en septembre dernier à Lyon et un stand du Crédit Mutuel devrait se trouver sur le site du championnat de France Quadrettes et Triples à Chalamont avec des animations.

Christophe CORNET, direction commerciale Sud Est du Crédit Mutuel confirme que la journée de rentrée a permis à des personnes issues d'autres sports de venir découvrir le Sport Boules en présence de sportifs de haut niveau, ce qui a été très apprécié.

Le Crédit Mutuel réfléchit aussi à une présence à Chalamont et à s'associer à la prochaine opération Octo&Novo Boules.

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. remercie le Crédit Mutuel pour la poursuite de ce partenariat qui dure depuis 3 ans et dont la Fédération ne peut que se féliciter.

Des signatures avec d'autres partenaires devraient suivre.

11. Présentations des championnats de France 2026 par leurs organisateurs

Brigitte COCHARD, responsable de la Commission nationale de la coordination sportive invite les organisateurs dont la candidature a été retenue pour 2026 à venir présenter leur championnat.

11.1. Finales nationales des clubs les 28 et 29 mars à Saint-Chamond

Alain BALMES, président du Secteur de Saint-Etienne et de l'ESB du Gier indique que ce championnat sera organisé par les 2 entités qu'il préside et qui représentent 650 licenciés.

La municipalité de Saint-Chamond, ville moyenne de 35 000 habitants située dans la Loire à 12 km de Saint-Etienne, mettra à disposition le boulodrome et l'ensemble du complexe sportif. Il remercie les sections de Basket, Judo et Pétanque qui ont consenti à laisser les lieux pour plusieurs jours.

Les installations sont parfaitement adaptées pour ces finales des clubs. L'accès est facile grâce à la proximité de l'autoroute A47 ou encore de la gare à 1 km et le stationnement sera assuré dans un rayon de 300 mètres.

La restauration sera proposée dans un bâtiment municipal à une centaine de mètres du complexe sportif avec une amplitude d'ouverture élargie pour s'adapter aux attentes des équipes.

Une tribune latérale sera installée pour doubler la capacité du boulodrome.

60 à 70 bénévoles sont mobilisés pour la préparation, le démontage et la gestion des 2 journées de compétition.

Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions, dans le respect et la convivialité pour que la fête soit belle et que tout le monde prenne du plaisir.

11.2. Championnat de France Doubles les 4 et 5 juillet à Valence et Guilhaud-Granges

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. précise que ce championnat avait été attribué à la LBR Nouvelle Aquitaine pour l'organiser à Pineuilh, mais le président régional a fait savoir en décembre qu'il y renonçait ne disposant pas de moyens financiers et humains suffisants.

La Drôme et l'Ardèche se sont alors mobilisés pour tenter de sauver ce championnat et leur candidature vient d'être validée. Il remercie chaleureusement les présidents de ces 2 CBD pour cette initiative courageuse à moins de 6 mois de l'échéance.

Claudine PEYROUSE, présidente du CBD Ardèche indique que l'idée vient du président de la Drôme et qu'elle a accepté de partager cet effort en espérant que l'organisation sera menée à bien en quelques mois.

Christophe OLLAT, président du CBD Drôme confirme que le désistement de Pineuilh l'a amené à réfléchir à une solution qu'il ne pouvait toutefois assumer seul puisque le site de Valence qui a accueilli les quadrettes en 2022 ne dispose plus des terrains stabilisés. L'idée a alors été d'utiliser le site de Guilhaud-Granges qui a accueilli les Vétérans en 2024 et qui est situé de l'autre côté du Rhône par rapport à Valence. Ce site servira uniquement le samedi, le cadre d'honneur étant aménagé à Valence.

L'expérience des dirigeants et bénévoles de ces 2 sites sera évidemment très utile, un budget va être monté en espérant pouvoir obtenir quelques aides de la Région et des départements même si cela reste très aléatoire.

Quoi qu'il en soit, tout sera mis en œuvre pour que compétiteurs et spectateurs passent un bon séjour en Drôme et Ardèche.

11.3. Championnat de France Quadrettes et Triples les 17, 18 et 19 juillet à Chalamont

Bruno CHARVIEUX, maire de Chalamont est heureux d'accueillir dans sa commune la fête majeure des boules et espère un impact économique touristique important pour Chalamont et le territoire. Il sait pouvoir compter sur les dirigeants et les bénévoles de la dynamique

Boule Chalamontaise qu'il a présidée avant de devenir maire pour montrer que Chalamont est une véritable terre d'accueil.

Chalamont est une bourgade de 2 124 habitants avec un tissu associatif important qui compte 45 associations sportives ou culturelles.

Il salue l'engouement que suscite ce championnat sur sa commune, 200 bénévoles étaient attendus, ce nombre a été dépassé et les partenaires ont également répondu présent. Il se réjouit de la promotion faite au Sport Boules et espère des retombées en particulier chez les jeunes.

Enfin, une attention particulière a été accordée à la restauration en proposant des menus de qualité avec des produits locaux.

Philippe CHARVIEUX, président de la Boule Chalamontaise est ravi d'organiser le championnat de France Quadrettes et Triples après les Simples en 2015 et les Doubles en 2018. Le projet est bien lancé, les bénévoles travaillent depuis plusieurs mois pour réussir ce nouveau challenge.

Il remercie tous les partenaires pour leur soutien.

11.4. Championnat de France Simples les 29 et 30 août

Brigitte COCHARD, responsable de la Commission de la coordination sportive indique que ce championnat a fait l'objet de plusieurs appels à candidatures faute de candidats. Saint-Michel de Maurienne avait étudié la faisabilité d'un tel projet, mais n'a pas donné suite.

A ce jour, la Fédération est en relation avec le CBD du Rhône

11.5. Championnat de France Doubles mixtes les 5 et 6 septembre à Brives-Charensac

Cécile PANDRAUD, présidente de la Boule Amicale de Brives-Charensac est heureuse d'organiser ce championnat en partenariat avec la commune de Brives-Charensac après avoir accueilli le championnat Vétérans en 2022 et après que les installations ont subi entretemps d'importantes crues.

Toute la compétition se déroulera dans les installations boulistes de la Boule Amicale avec le stationnement en conséquence. Le logement en hôtel ou camping se situe à proximité.

Brives-Charensac, commune de 4 000 habitants au tissu associatif très dynamique, se trouve aux portes du Puy en Velay, elle offre un cadre naturel agréable au bord de la Loire avec tous ses ponts.

Elle dispose d'équipements sportifs et de nombreux bénévoles qui savent se mobiliser sur des événements d'envergure.

Toutes les informations pratiques seront diffusées sur le site internet de la Boule Amicale.

11.6. Championnat de France Vétérans et finale nationale des A.S. de 3^{ème} et 4^{ème} divisions du 11 au 13 septembre à Brive-la-Gaillarde

Jean-Pierre PAGNIEZ, président de l'A.S.P.O. Brive Boules remercie la F.F.S.B. pour avoir confié ce championnat à l'A.S.P.O. Brive Boules de Brive la Gaillarde, ville gastronomique mais également très sportive.

Toutes les informations pratiques sur la restauration et les hébergements seront compilées dans une plaquette et diffusées aux comités.

Le comité d'organisation se fait une joie d'accueillir les équipes et leurs accompagnateurs.

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. remercie tous les organisateurs qui ont présenté leur championnat et leur souhaite une pleine réussite dans leur entreprise.

12. Remises de médailles

12.1. Jean-Pierre LYONNAIS

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. souhaite récompenser le président du Conseil national de discipline de 1^{ère} instance qui est également arbitre et qui s'est beaucoup investi, aux côtés de Jacky GAUTHIER, président du CBD Gard, dans l'organisation très réussie des derniers championnats de France de Simples à Laudun L'Ardoise. Le mérite est d'autant plus grand que ce championnat a été organisé en quelques mois et de plus, le comité d'organisation est de nouveau candidat pour les Simples en 2027.

Jean-Pierre LYONNAIS est très honoré de recevoir cette médaille fédérale et la dédie aux bénévoles du CBD du Gard qui se sont mobilisés pour que le championnat de France de Simples se déroule dans des conditions optimales.

4 000 personnes sont venues sur le site de compétition en 2 jours et le CBD du Gard et l'A.S. de Laudun L'Ardoise se sont partagés 30 000 € de bénéfices. Cela démontre que ce championnat est attractif et devrait lever les réticences des candidats potentiels à l'organisation.

Par ailleurs, il souhaite qu'à l'avenir les conseils nationaux de discipline de 1^{ère} instance et d'appel puissent avoir un temps de parole lors des assemblées générales afin de rendre compte de leur activité.

Marie-Claire BIELLI, secrétaire générale de la F.F.S.B. remet la médaille de bronze de la Fédération à Jean-Pierre LYONNAIS.

12.2. Jean-Marie LHUILLIER

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. met à l'honneur le président de la LBR Grand Est et du CBD des Vosges qui a eu le mérite et le courage d'organiser l'étape finale de la Ligue Sport Boules M1 en juin 2025 dans un cadre magnifique à Gérardmer.

Il salue aussi ses 62 années de licence et de bénévolat au niveau de son A.S., du CBD et de sa ligue et le remercie chaleureusement pour cet engagement exemplaire.

Marie-Claire BIELLI, secrétaire générale de la F.F.S.B. remet la médaille d'or de la Fédération à Jean-Marie LHUILLIER.

12.3. Jean-François AGOGUÉ

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. remercie le président de la Commission nationale d'arbitrage d'avoir pris son rôle à cœur et d'avoir réussi à apporter de l'apaisement dans le corps arbitral et dans les relations avec le Comité directeur. Cela permet de faire avancer des dossiers tels que les tenues ou encore la formation qui est un axe majeur et essentiel pour recruter de nouveaux arbitres.

Claudine PEYROUSE, présidente déléguée de la F.F.S.B. remet la médaille de bronze de la Fédération à Jean-François AGOGUÉ.

13. Conclusion de l'Assemblée générale par le Président de la F.F.S.B.

Bernard DAUBARD, Président de la F.F.S.B. conclut les 2 demi-journées de réunion qui ont permis de retracer l'activité de la saison 2024/2025 et de se projeter dans les saisons suivantes.

La présente saison va en réalité amorcer un véritable tournant dans la vie même de notre fédération et que tous les dirigeants ont le devoir d'anticiper faute à nous trouver devant un mur infranchissable d'ici peu, à tout le moins à la fin de la mandature en cours.

Les mutations sont multiples à commencer par le problème des licences qui va se traduire par une baisse des effectifs en raison de la disparition des tranches d'âge les plus élevées qui sont aussi les plus importantes en nombre.

A noter qu'à ce jour, 39 142 licences ont été délivrées et l'effectif féminin est en hausse de 2 %, ce qui témoigne de l'efficacité des actions de féminisation et de mixité.

L'action Octo&Novo Boules initiée par la Commission nationale Mixité et qui a recueilli plus de 17 045 € pour aider la lutte contre les cancers du sein et de la prostate a permis d'attirer l'attention des médias nationaux et de donner un coup de projecteur sur le Sport Boules. Elle a aussi intéressé le CNOSE et le ministère sensibles à ces causes nationales.

La remise des chèques aux antennes locales de la Ligue contre le cancer doit aussi être un moment de médiatisation bénéfique à l'image de notre sport. Cette opération sera renouvelée en 2026 voire amplifiée.

Les aides publiques vont également baisser drastiquement et devront être compensées par du partenariat privé dont la recherche s'intensifie.

La communication doit s'intensifier pour améliorer la visibilité médiatique de notre discipline et espérer en retour toucher de nouveaux publics à commencer par les jeunes et les néo retraités ou les cinquantenaires en fin de parcours professionnels. Cela supposera des investissements financiers et humains importants.

Des actions seront ainsi mises en place pour mettre en relation les A.S. de Ligue Sport Boules M1 avec les centres de formation et créer des partenariats privilégiés entre les jeunes et les joueurs de l'élite du Sport Boules.

La Direction technique nationale restructurée de façon géographique, humaine, technique et stratégique proposera un service équitable financièrement à tous les niveaux d'instance (LBR, CBD et A.S.) notamment à travers la formation qui deviendra accessible à tout licencié.

Toutes les pratiques annexes du Sport Boules que sont le Sport adapté, la Boule santé, la Boule entreprise ou plus généralement la Boule Loisir apporte un nombre non négligeable de licenciés et doivent être davantage exploitées.

De même, l'ouverture aux autres pratiques boulistes telles que la Raffa Volo, la Boule bretonne ou la Boule nantaise doit se poursuivre et s'intensifier pour que la F.F.S.B devienne une structure plus forte, respectée sur le plan international à la FIB et à la FEB, et donc plus reconnue des médias et des partenaires.

La DTN est pleinement mobilisée pour professionnaliser tous ces axes de développement et favoriser un accueil approprié des nouveaux pratiquants dans nos boudromes.

Nous n'avons pas d'autre choix que d'aller dans ce sens. La hausse de 2 € proposée la veille dans ce but, mais rejetée, ne doit pas modifier notre ligne de conduite. Des efforts seront

faits sur les frais de structures et de fonctionnement même s'ils ont leurs limites. La question se posera à nouveau dans un futur proche.

Beaucoup de questions importantes et pertinentes ont été soulevées au cours de cette assemblée générale au sujet de la catégorisation, des quotas, des championnats de France... Pour 2027, tous les championnats de France sont pourvus et des candidatures sont déjà parvenues pour 2028.

Les objectifs à court terme sont atteints, mais il faut sérieusement se préoccuper du moyen ou plus long terme. Un travail est en cours pour rendre notre pratique conforme aux attentes des joueurs de demain et pour que notre fédération devienne une véritable machine à recruter pour que vive le Sport Boules.


Fin de la séance du dimanche à 13h00

Le Président de la F.F.S.B.



B. DAUBARD

La Secrétaire générale



MC. BIELLI